

ENTENTE SPORTIVE SAISON SPORTIVE 2026-2027

A adresser à la direction technique nationale : reglementation@ffkarate.fr

avant le 30 Septembre 2026

NOM DE L'ENTENTE SPORTIVE

(Le nom de l'entente sportive ne doit pas dépasser 13 caractères)

Je soussigné

Président(e) du Club

N° du Club :

Autorise mon Club à constituer une "Entente Sportive" avec

le Club :

Fait à

Le

Signature

Je soussigné

Président(e) du Club

N° du Club :

Autorise mon Club à constituer une "Entente Sportive" avec

le Club :

Fait à

Le

Signature

Si l'entente sportive n'a procédé à aucune modification celle-ci est tacitement reconductible pour la saison sportive suivante

Nom et Numéro de téléphone d'un correspondant :

Extrait de l'article 16 - Chapitre VII - <https://www.ffkarate.fr/competitions/reglementation-competitions-darbitrage/>